

EURE-ET-LOIR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

Tél. 02 34 40 05 54
cde28ffe@gmail.com

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION
D'EURE-ET-LOIR

Siège social : Les Écuries du Val de l'Eure
Lieudit Le Pâtis
28120 NOGENT-SUR-EURE

Nogent-sur-Eure, le 20 novembre 2017

CONVOCATION

Assemblées Générales du CDE d'Eure-et-Loir

Le vendredi 22 Décembre 2017 à 18h

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir CCI Chartres
5Bis avenue Marcel Proust
28000 CHARTRES

Vous êtes conviés aux :

Assemblée Générale Ordinaire

Le vendredi 22 Décembre 2017 à 18h - Vote sur place de 18h à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral de l'exercice 2016-2017
2. Comptes annuels et rapports financiers 2016 – 2017
3. Budget prévisionnel 2017 – 2018
4. Questions diverses

Assemblée Générale Élective

Le vendredi 22 Décembre 2017 à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

Proclamation des résultats de vote

Par souci de protection de l'environnement, l'intégralité des documents nécessaires à cette assemblée générale :

- Statuts et règlement intérieur approuvés par l'assemblée générale du 20 avril 2017,
- Rapport moral de l'exercice 2016-2017,
- Comptes annuels et rapports financiers 2016 – 2017,
- Budget prévisionnel 2017 – 2018

sont disponibles sur notre site internet www.cde28.ffe.com

Ils peuvent vous être envoyés par courrier sur simple demande.

QUESTIONS DIVERSES

Les questions posées par les membres de l'Assemblée Générale sur les points non inscrits à l'ordre du jour doivent parvenir par écrit au CDE28 10 jours ouvrables avant l'Assemblée.

QUORUM

Au cas où le quorum ne serait pas atteint le vendredi 22 Décembre 2017 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Elective, une nouvelle Assemblée est convoquée pour le mardi 16 janvier 2018 à 18h au siège du CDE28 Les Ecuries du Val de l'Eure Lieudit Le Pâtis 28120 NOGENT-SUR-EURE (Le bureau de vote sera ouvert de 18h à 18h30). L'avis ci-dessus tient lieu de deuxième convocation. Les votes exprimés pour l'AG du 22 Décembre 2017 seront valables pour l'AG du 16/01/2018.

A la présente convocation est joint le matériel de vote et la liste des candidats..

Pour voter deux solutions :

1/ Vote par correspondance

Renvoyez dès à présent votre vote au moyen de l'enveloppe préaffranchie

Mettez vos bulletins de vote après avoir coché les cases qui correspondent à votre vote dans la petite enveloppe bleue que vous glissez dans l'enveloppe préaffranchie.

2/ Vote sur place le 22 décembre 2017 de 18h à 18h30

Amicalement,
Nathalie CARRIÈRE

Présidente du Comité directeur du CDE28

**A l'issue des Assemblées Générales Ordinaire et Elective,
« Soirée Performances et Récompenses 2017 » sur place.**